

COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATTOO ISÈRE ?



ÉTAPE 1 : Sur www.isere.fr créez votre compte personnel via la rubrique démarche en ligne (Isere connect) afin d'accéder à la plateforme d'inscription Tattoo Isère.

Pour gagner du temps dans votre saisie, munissez-vous de votre numéro allocataire Caf ou d'un justificatif d'identité et de domicile.

ÉTAPE 2 : Une fois votre demande validée par le Département, vous recevrez la carte de votre enfant par courrier à partir du 29 août. **Cette carte est valable pour toute la scolarité au collège et la demande est à faire seulement la 1^{ère} année.**

*Important : pour recevoir la carte Tattoo dès la rentrée scolaire, **inscrivez votre enfant avant le 15 août**. Sinon, vous pouvez l'inscrire toute l'année. Il vous faut compter un délai de 3 semaines pour recevoir votre carte.*

ÉTAPE 3 : Attention, la carte Tattoo envoyée à votre domicile sera inactive pour des raisons de sécurité. **Vous recevrez le code d'activation à la rentrée par mail**, une fois l'inscription de votre enfant confirmée par les services de l'Education nationale.

ÉTAPE 4 : Une fois la carte activée, la cagnotte pourra être utilisée chez les partenaires affiliés au dispositif. **Cette cagnotte sera valable jusqu'au 30 juin 2023.** Votre carte Tattoo Isère, fonctionne comme une carte bancaire, présentez-la chez un partenaire afin d'effectuer une transaction pour le paiement des activités annuelles ou des dépenses en librairies.

Rendez-vous
sur isere.fr



DES QUESTIONS ?

Appelez le **04 80 80 66 25**, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h (hors jour férié). Vous pouvez également poser vos questions par mail, depuis votre espace, rubrique ouvrir une demande d'assistance.

Culture, Sport, Bons Plans...
La carte où t'as tout !

